

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 JANVIER 2015

Présents : Tous les conseillers sauf Bénédicte Caprani, Didier Taillard et Stéphane Urbain excusés.
Bénédicte Caprani donne procuration à Sophie Locatelli

Secrétaire de séance : Emmanuel CLERGET

Séance d'information et présentation de la gestion des forêts :

La séance commence par une information et présentation par les techniciens de l'ONF du futur plan de gestion de la forêt.

Messieurs Johann Keller, Dominique Morel et Christian Guillemot présentent au conseil municipal une esquisse des projets de gestion des travaux et du régime forestier pour les 20 prochaines années.

-1. Démarche aménagement : Analyse des enjeux de production / description de la forêt / besoins économiques et sociaux / gestion passée.

-2. Foncier : Liste des parcelles cadastrales qui composent la forêt et bénéficient du régime forestier. Concordance entre surface forestière et surface cadastrale.

-3. Bilan de la gestion précédente et souhaits de la commune.

Une nouvelle réunion est prévue pour le mois d'Avril/Mai afin de réaliser un inventaire et des scénarii de gestion.

Voirie :

Les panneaux pour le nouveau sens de circulation « rue du Noyer » sont commandés, le maire a pris un arrêté communal pour le passage en sens unique de cette rue.

Commission des impôts :

Se réunira pour évaluer les nouvelles constructions ou les aménagements effectués dans la commune le 26 Février 2015 à 14h00

Bâtiments Communaux :

- Un groupe de travail est constitué pour l'aménagement des locaux communaux accueillant du public. Le but étant de réfléchir aux différents aménagements possibles pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Ce groupe est constitué de : D. Bourdichon, C. Mioche, D. Perrot, S. Henriot-Colin, J. Maisières et P. Prost.
- Suite aux dégâts liés au gel sur la serrure de l'appartement communal occupé par Mr Jeandenant. Le conseil décide de prendre en charge 50 % de la facture du serrurier.
- Centre d'animation : suite à l'installation de la nouvelle chaudière, la consommation à l'heure n'est plus la même avec ce nouveau système. Le compteur enregistre la durée réelle de fonctionnement. Le conseil fixe le montant de la facturation du chauffage à 6 € de l'heure.
- L'appartement au dessus de l'école est loué à compter du 1^{er} février 2015 à Monsieur SAID et Madame RICHERATAUX et leur fils.

Divers :

- La commune a reçu une demande de subvention de la part des « menteurs d'Arlequins » pour un spectacle au sentier karstique qui se déroulera pendant l'été. Le conseil demande plus de précisions sur ce projet avant de prendre une décision.
- L'informatisation de la bibliothèque est bien engagée. Tous les documents sont répertoriés.
Rappel : la bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 16 h à 17 h 30 sauf pendant les vacances scolaires.
Les responsables souhaiteraient que de nouveaux bénévoles les rejoignent, si vous êtes disponible, contactez Maryse ou Charles MERCADAL.

Secrétaire de séance
Emmanuel Clerget

